

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7035 Société : R 173198
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : OMAR SATHIEN
 Date de naissance : 27-01-1961
 Adresse : BLOC 01 N° 307 JIHADIA DCHAIRIA
 Tél. : 0666716970 Total des frais engagés : 824,1 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / / /

Nom et prénom du malade : Omara Sathien Age : 57 Ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : proctalgia

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : proctalgia

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 29 AOUT 2023

Le : / / /

Signature de l'adhérent(e) : El Hassan Sathien



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08 AOUT 2023	C + E	2 x kgo	600,00	Dr. EL HASSAN EL ABBADY Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif 57, Rue de Marrakech Q.I. AGADIR Tél/Fax: 0528 82 74 40

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL FETOUAKI Dr. M. SOUBKRY Bd. A. Ben Haddou, Assalam Al Jimdeh - Dcheira Tél: 05 28 33 84 15	08/08/2023	224,00.

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. El MORTAJI EL Hassan

Hépato-Gastro entérologue
Echographie
Endoscopie digestive
proctologie

Ex. Médecin chef du service de Gastro-Entérologie
Hôpital Hassan II Agadir



الدكتور المرتجي الحسن

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي والبواسير

التخدير بالأمواج فوق الصوتية

التغذير الداخلي

رئيس سابق لمصلحة أمراض الجهاز الهضمي
بمستشفى الحسن الثاني أكادير

Agadir, le 08/08/23

7: Dumbal. Col

144,50

11 Eugnl 20 

LOT: 05422020
FER: 01-09-2027
PPV: 40,00 DH
40,80


6 118001 040384
LAROXYL 25 mg
(Chlorhydrate d'amisptyline)
60 comprimés n'ellulée

40,80

1 silf li ht

LOT: 1672
PER: 01-26
PPV: 144DH50

1 Algixine 50

1 Smp/1 le m

38,70

 Lroxyl 25

29,00

224,00

1 cp/1 le m 29,00

Dr. El Hassan EL MORTAJI
Spécialiste des Maladies de
l'Appareil Digestif
57, Rue de Marrakech Q.I.
AGADIR Tél/Fax: 0528.82.74.40

PHARMACIE AL FETOUAKI
Dr. M. SOUBKRY
Bd. A. Benh. Reg. Assalam
Al Jidida - Dcheira
Tél: 05 28 33 84 49

زنقة مراكش رقم 59/57 في الصناعي - أكادير - الهاتف: 05.28.82.74.40 - المحمول: 06.61.28.15.09

Rue de marrakech N° 57/59 (Q.I) - Agadir - Tél.: 05.28.82.74.40 - GSM : 06.61.28.15.09

Dr. EL MORTAJI El Hassan

Hépato-Gastro entérologue
Echographie
Endoscopie digestive
Proctologie

Ex. Médecin chef du service de Gastro-Entérologie
Hôpital Hassan II Agadir

INPE : 04 10 58 678



الدكتور المرتجي الحسن

إخلاصي في أمراض الجهاز الهضمي والبواسير
التشخيص بالأمواج فوق الصوتية
التنظير الداخلي

رئيس سابق لمصلحة أمراض الجهاز الهضمي
بمستشفى الحسن الثاني أكادير

Note d'Honoraires : Decmal La h. cas

- CONSULTATION

250, ₣

- ECHOGRAPHIE ABDOMINALE

350, ₣

- FIBROSCOPIE GASTRIQUE

- EXAMEN PROCTOLOGIQUE

- COLONOSCOPIE

- AUTRES :

TOTAL =

600, ₣

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Sid ant Shams

زنقة مراكش رقم 57/59 الحي المنشاوي - أكادير - الهاتف : 05.28.82.74.40 - المحمول : 06.61.28.15.09
Rue de Marrakech N° 57/59 (Q.I) - Agadir - Tél.: 05.28.82.74.40 - GSM : 06.61.28.15.09

Dr ELMORTAJI ELHASSAN

Agadir le : 08/08/2023

Hépato Gastroentérologue

Endoscopie digestive - Echographie-proctologie

Nom prénom : OUMAL LAHCEN

Echographie abdominale

foie : taille normale, contours réguliers, homogène, brillant.

VBP: fine.

vésicule : paroi fine, non lithiasique.

rate : taille normale, homogène.

Pancréas : taille et morphologie normale.

Reins : reins en place, taille et morphologie normale.

Conclusion : foie brillant.

Dr. El Hassen EL MORTAJI
Spécialiste des Maladies de
l'Appareil Digestif
57, Rue de Marrakech Q.I.
AGADIR Tel/Fax: 0524 01 74 40

